

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 octobre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DSIN 6 Convention de partage des codes sources et autres composants techniques de l'application mobile « Dans ma Rue » entre l'Établissement Public territorial de Plaine Commune et la Ville de Paris-
approbation signature.

M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération 2017 DSTI 9 en date des 25, 26 et 27 septembre 2017 actant le principe de distribution du Service Numérique « Dans ma Rue » ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation la signature d'une convention relative au partage des codes sources et autres composants techniques de l'application mobile « Dans ma Rue » entre l'Établissement Public territorial de Plaine Commune et la Ville de Paris ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Emmanuel GREGOIRE au nom de la 5ème commission,

Délibère

Article 1 : Est approuvé le principe d'une convention relative au partage des codes sources et autres composants techniques de l'application mobile « Dans ma Rue » entre l'Établissement Public territorial de Plaine Commune et la Ville de Paris

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer ladite convention, annexée au présent projet de délibération ainsi que les pièces nécessaires à son exécution.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO